

Nouméa, le 30 décembre 2016

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux et des
Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 35

Télécopie :
20 30 06

**COMPTE RENDU DE VISITE
INSPECTION D'INSTALLATIONS CLASSEES**

Installation	Installation de récupération de déchets de métaux
Exploitant	EMC
Commune	Nouméa
Quartier	Zone industrielle de Ducos
Date de la précédente inspection	03/11/2016
Date de l'inspection	30/12/2016
Nom(s) inspecteur(s)	
Accompagnant(s)	

1. OBJET DE L'INSPECTION

Constater l'avancée des travaux de confinement du site selon le planning et les modalités annoncés par l'exploitant depuis la précédente visite d'inspection.

2. SITUATION ADMINISTRATIVE

L'installation a fait l'objet des arrêtés suivants :

12/07/00	Arrêté d'autorisation d'exploiter n° 1003-2000/PS
29/10/09	Arrêté n° 11299-2009/ARR/DIMENC/SI modifiant l'arrêté n° 1003-2000/PS
5/01/12	Arrêté de mesures d'urgence n° 3803-2001/ARR/DIMENC Arrêté de mise en demeure n° 3811-2011/ARR/DIMENC
21/09/16	Arrêté de mise en demeure n° 2472-2016/ARR/DENV

Compte tenu de l'évolution du projet initial de travaux de gestion des pollutions du site et de l'organisation de l'activité, **une nouvelle mise à jour du dossier de demande d'autorisation d'exploiter devra être effectuée** par l'exploitant.

La situation administrative de l'ouvrage est donc en cours de régularisation vis-à-vis du code de l'environnement de la province Sud.

3. SITUATION TECHNIQUE

Les photographies dont il est fait référence sont situées en annexe 1.

NATURE DU CONTROLE	OBSERVATIONS DE L'INSPECTION(IIC) / INFORMATIONS DE L'EXPLOITANT (EXP) * DEMANDES DE L'INSPECTION
Collecte et traitement des effluents liquides	<p>IIC : une partie (tranche 1A) du caniveau situé à la périphérie Nord de l'installation a été réalisée (photo 1).</p> <p>EXP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des dalles en béton (photo 2) et des grilles sont en cours de fabrication. Elles seront positionnées au-dessus du caniveau afin de permettre la retenue d'éventuels déchets tels que des mousses de DEEE. - la vanne de sectionnement qui sera mise en place au niveau du regard situé en amont du DSH est en cours de fabrication.
Prévention et gestion des pollutions	<p>IIC : le planning des travaux de confinement du site ainsi que le plan de phasage actualisés ont été transmis par courriel à la suite du contrôle réalisé (annexes 2 et 3).</p> <p>EXP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la survenue d'une panne de la presse et la durée d'immobilisation de celle-ci, estimée à 3 semaines, afin de réaliser la couverture de la zone située à sa proximité directe a nécessité l'ajustement du phasage des travaux. En effet, la couverture de la zone de 598 m² initialement prévue au niveau des tranches 1B et 3 a été modifiée. Ainsi, une zone de 375 m² située au niveau de la tranche 3 (zone 1) a été couverte le 18 décembre 2016 (photo 3). Une autre zone de 366 m² de la tranche 3 (zone 2) est en cours de terrassement (photo 4). Elle devrait être couverte le 6 janvier 2017. - la couverture de la zone de la presse devrait être réalisée au cours de la semaine 5 de 2017 (zone 5). - les travaux de confinement horizontal devraient être finalisés pour la semaine 16 de 2017. - la couverture de la zone située à proximité du dock de traitement des métaux non ferreux et de la maison du gardien n'est pas prévue pour le moment. Aucun déchet n'y est entreposé. - le rendu de l'étude mandatée auprès d'un bureau d'études afin de définir la profondeur du confinement vertical des pollutions ainsi que le système de traitement des eaux souterraines polluées pompées lors des travaux de confinement sera disponible fin janvier 2017. <p>Dès sa réception, l'exploitant transmettra les résultats de l'étude complémentaire réalisée sur la profondeur du confinement vertical et le système de traitement des eaux souterraines polluées.</p>
Gestion des déchets	<p>IIC : la zone couverte de 535 m² de la tranche 1A est actuellement exploitée (photos 2 et 5). Y sont entreposés des matériaux (gravier) servant à la fabrication des dalles du caniveau, divers déchets ainsi qu'un transformateur en cours d'égouttage sur rétention (photo 6).</p>

NATURE DU CONTROLE	OBSERVATIONS DE L'INSPECTION(IIC) / INFORMATIONS DE L'EXPLOITANT (EXP) * DEMANDES DE L'INSPECTION
	EXP : le tri des déchets entreposés sur les zones restant à couvrir se poursuit. L'évacuation des VHU dépollués devrait durer une quinzaine de jours (photo 7).
Infrastructures et installations	<p>EXP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - malgré la clôture de l'ensemble du site (mur, barbelés) et le système de vidéosurveillance en place, des intrusions ont eu lieu notamment en pleine journée le 25 décembre 2016. Divers équipements ont été dérobés (poste radio, etc.). Un renforcement des moyens de surveillance a d'ores et déjà été mis en place. - à terme, il est envisagé de déplacer la cuve de gasoil entre l'atelier de stockage des huiles et la zone d'égouttage des transformateurs. <p>Mettre à jour l'étude de dangers du dossier de demande d'autorisation en fonction de l'évolution du plan d'organisation du site.</p>
Surveillance des émissions	<p>EXP : les résultats des prélèvements de sol et d'eau réalisés pendant les travaux ne sont pas encore disponibles. Ils seront communiqués avec l'étude complémentaire réalisée sur la profondeur du confinement vertical et le système de traitement des eaux souterraines polluées.</p> <p>Transmettre les résultats de ces analyses dès leur réception.</p> <p>L'exploitant s'assurera que le point de rejet en sortie de l'installation de traitement (DSH) est aménagé pour permettre le prélèvement aisément d'échantillons représentatifs de la qualité des effluents et qui puisse être assorti au débit, ce afin de pouvoir réaliser des mesures sur un échantillon moyen représentatif du fonctionnement sur une journée de l'installation.</p>

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques ; DSH : débourbeur-séparateur d'hydrocarbures ;

VHU : véhicule hors d'usage

4. CONCLUSION DE L'INSPECTION

L'inspection des installations classées constate que l'exploitant a poursuivi les travaux de confinement horizontal du site qu'il s'était engagé à réaliser. Le phasage des travaux a toutefois été ajusté afin de maintenir au mieux l'activité.

Ainsi, l'exploitant s'attachera à poursuivre ces travaux dans les délais indiqués et à fournir les études complémentaires nécessaires à la réalisation du confinement vertical et à la finalisation de la couverture horizontale de son installation.

Une nouvelle visite d'inspection est programmée au début du mois de mars 2017 pour constater l'avancée des travaux.

L'inspecteur des installations classées

ANNEXE 1 : PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : caniveau construit au niveau de la tranche 1A (vue en direction de l'Ouest)

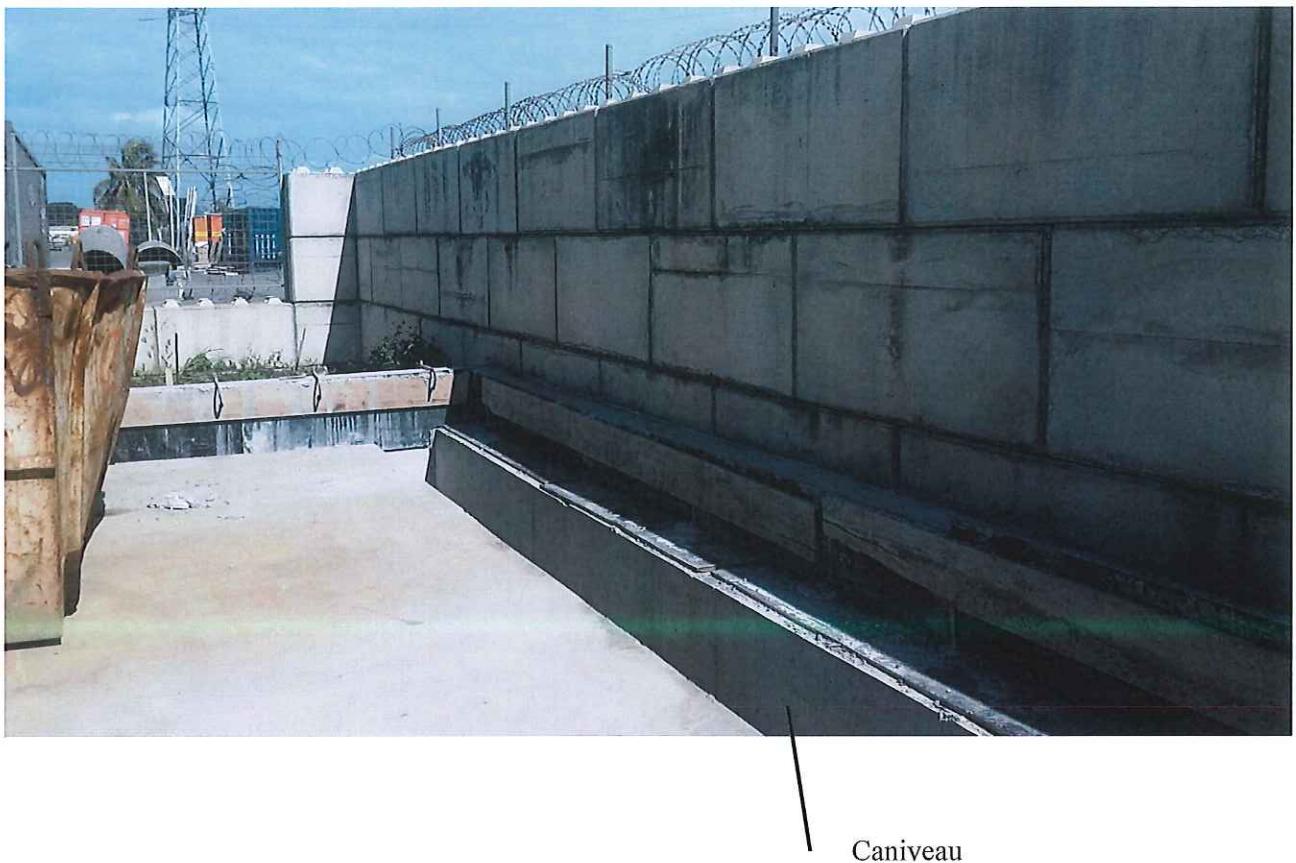


Photo 2 : dalles fabriquées pour recouvrir le caniveau à la périphérie Nord du site (vue en direction de l'Est)



Photo 3 : couverture horizontale de la zone 1 de la tranche 3 (vue en direction du Sud)

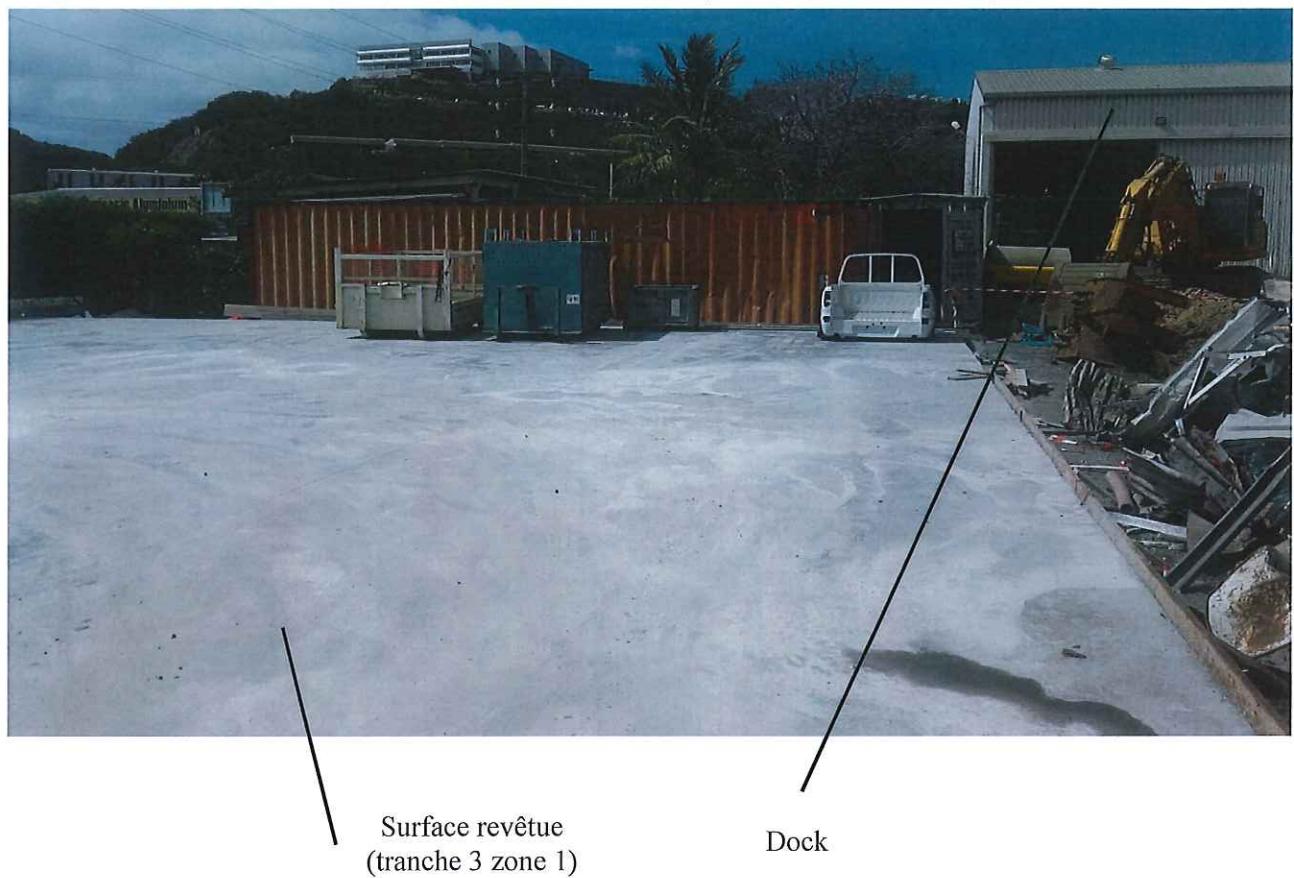


Photo 4 : zone 2 de la tranche 3 en cours de terrassement (vue en direction de l'Est)



Photo 5 : tranche 1A en exploitation (vue en direction du Sud-Ouest)



Photo 6 : égouttage d'un transformateur au niveau de la tranche 1A (vue en direction du Sud)

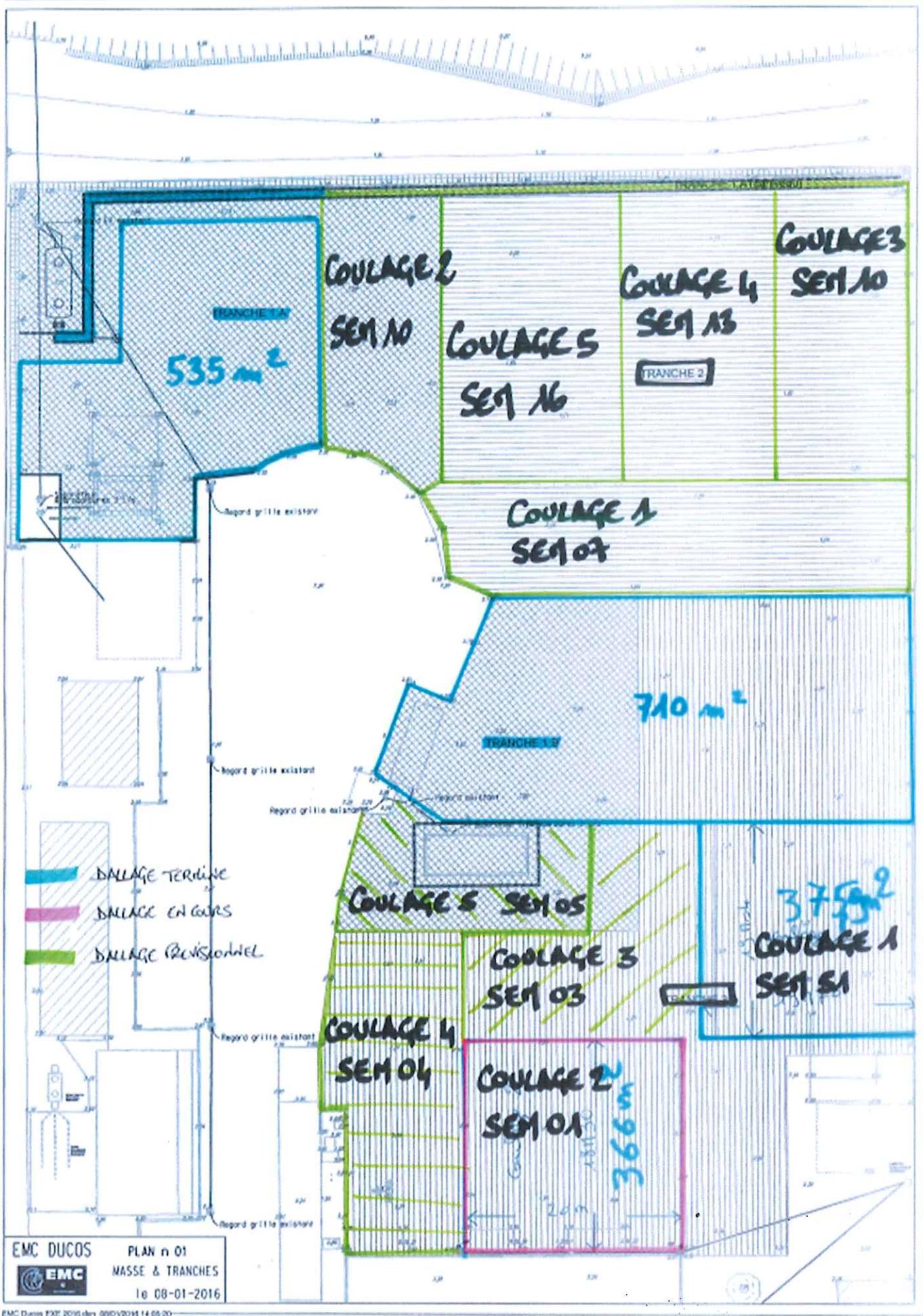


Rétention

Photo 7 : VHU dépollués entreposés au niveau de la tranche 2 non recouverte (vue en direction du Nord-Est)



ANNEXE 2 : PLAN DES ZONES DE TRAVAUX DE CONFINEMENT HORIZONTAL DU SITE AU 30/12/16



ANNEXE 3 : ECHEANCIER DES TRAVAUX DE CONFINEMENT HORIZONTAL DU SITE AU 30/12/16

PREVISIONNE